



## Bureau du 14 juin 2022 à 19h00 en visioconférence

Présidence : Michel Aucourt

Présents : Ralph Spindler – Caroline Deubel - Marc Hoog - André Hahn - Rémy Siedel

Participe : Christophe Carbiener (Directeur)

### **1. Informations du Président**

- Le Bureau valide le PV de la réunion du Bureau du 10 mai 2022
- Le Président évoque le projet de co-construction initié par la LGEF et les sommes qu'elle s'était engagée à reverser.

Afin de répondre à cette opération, le District demande qu'une première somme de 35000€ sur l'enveloppe des 100000€ dédiée à la formation, soit allouée pour la mise en place de vacataires en charge du développement technique et de la formation sur les territoires.

Sur l'enveloppe de 270000€ dédiée à la co-construction de projet, le District demande une somme de 65000€ pour cofinancer le travail important réalisé par tout l'écosystème du DAF, dans les territoires, en direction des clubs de Ligue.

Un courrier en ce sens va être envoyé à la LGEF.

### **2. Points divers**

- **Revalorisation salariale au 1<sup>er</sup> Juillet 2022**

Le Bureau valide l'application de l'accord salarial issu des négociations annuelles obligatoires à savoir :

- +2,5% du salaire minimal de la catégorie (SMC) compris entre 1 et 1,5 fois le SMIC et +1,5% du SMC compris entre 1,5 et 3 fois le SMIC

Le Directeur a demandé un geste supplémentaire pour compenser la hausse du coût de la vie et notamment du carburant. Le Bureau a validé la mise en place d'une prime Macron au mois de septembre 2022. Le montant total et la répartition doivent encore être travaillés par le Directeur

- **Situation des clubs**

Point sur la situation des clubs vis-à-vis du relevé arrêté au 28 février 2022. 62000€ restent à recouvrer au 31 mai 2022 dont 13500€ pour l'APS.

Le Bureau rappelle que les services ont eu pour consignes de ne pas relancer les clubs afin de les laisser retrouver une trésorerie suffisante en sortie de crise sanitaire.

L'arrêté des comptes pour la saison 2021-2022 se fera avec le relevé au 30 juin qui sera envoyé aux clubs mi-juillet.

Afin d'éviter tout accroissement des dettes, le bureau prend la décision qu'un club n'ayant pas réglé le solde de la saison 2021-2022, ou n'ayant pas pris contact avec la comptabilité pour des facilités de paiement, ne pourra pas reprendre la compétition 2022-2023 avec son équipe jouant dans le championnat de District le plus élevé.

- **Situation financière du District**

Le Trésorier fait un état de la trésorerie actuelle qui permet de couvrir 4 mois de fonctionnement. Il fait également une projection sur le résultat en fin de saison qui devrait être cohérent avec les exercices précédent hors période Covid.

- **Soirée des Trophées du foot alsacien**

Le District organise la soirée des Trophées du Football Alsacien le mercredi 29 juin 2022 au salon Krimmeri du Stade de la Meinau. Ce sera l'occasion de mettre en lumière ceux qui auront particulièrement marqué le football alsacien et permettre à nos partenaires de se retrouver le temps d'une soirée.

Le Bureau propose qu'un Président de club par territoire soit invité, donc 8 présidents de club, afin de les associer pleinement à l'évènement.

Le directeur présente le budget de la soirée qui devrait représenter une charge résiduelle de 2000€ pour le DAF. Le Bureau valide le budget et l'investissement compte tenu des sommes versées annuellement par les partenaires en soutien à notre association et notre football.

- **Revalorisation des Indemnités Kilométriques (IK)**

Le remboursement des frais de déplacement des bénévoles se fait sur la base d'un montant de 0,399€/km. Ce montant était calé sur celui en vigueur à la FFF.

Compte tenu de l'évolution du coût des carburants, le Bureau valide la revalorisation des IK à 0,45€/km dès la saison 2022-2023.

Le Bureau rappelle que les bénévoles ont la possibilité de procéder à un abandon de frais et bénéficier ainsi d'une déduction fiscale. Il souhaite que ce dispositif soit largement utilisé. Les services vont ainsi travailler sur une procédure en ce sens.

- **Statut financier**

Les statuts financiers n'ont pas été revalorisés depuis de nombreuses années. Pourtant, l'organisation du District en structure de service demande des ressources toujours plus importantes, notamment le renforcement de l'équipe administrative pour répondre aux demandes des clubs toujours plus nombreuses. Le Bureau souhaite donc entamer une réflexion avec les Présidents de clubs pour évaluer les possibilités de revalorisation des statuts financiers.

- **Proposition de Labels**

Le Bureau valide la liste des Labels jeunes féminines et jeunes FFF proposée par l'équipe technique.

Fin de séance : 20h45

Le Président,  
Michel Aucourt

Le Secrétaire général,  
Marc Hoog